

** RDV pour covoiturage 8h20 parking de la Gare d'Osny

Départ 8h30

RDA PLANNING DES RANDONNEES DU DIMANCHE							JANV - MARS 2026		
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
04-janv	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					⌚			
11-janv	VALLANGOUJARD	14	≈ 180		Jean-Claude	⌚	Parking Rue de Theuville donne sur la D927 - 95810 VALLANGOUJARD	12	2 €
18-janv	SANTEUIL - Trois Villages	13,3	≈		Martine	⌚	Parking de la gare - Rue Jean Mermoz - 95640 SANTEUIL	17,4	2 €
25-janv	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					⌚			
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
01-févr	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					⌚			
08-févr	HODENT	13,5	≈ 240		Martine	⌚	1 Rue des Sorbiers - 95420 HODENT	25,3	3 €
15-févr	MAGNY EN VEXIN	13	≈121		Jean-Claude	⌚	Parking de l'école primaire face entrée livraisons hopital	25	3 €
22-févr	OSNY / ENNERY / OSNY	15			Christian	⌚	Parking covoiturage du château de grouchy - 95520 OSNY	0	
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12 km	Animateur 12/15 km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
01-mars	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					⌚			
08-mars	PARIS PORTE DE LA VILLETTE / PARC MONTSOURIS	22			Christian	⌚	RDV 7h30 parking gare d'Osny pour un départ en train		
15-mars	L'ISLE-ADAM	14	≈ 170		Jean-Claude	⌚	Parking de la piscine, Avenue du Général De Gaulle - 95290 L'ISLE-ADAM	18	2 €
22-mars	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					⌚			
29-mars	SERANS V2	14	≈ 175		Martine	⌚	1 - 5 Rue de l'Église - 60240 SERANS	27	3 €
29-mars	L'AUVERSIENNE (interclubs 4 parcours)	10-17-29-36			Christian	⌚	Rue de la Sansonne 95430 AUVERS-SUR-OISE	12	2 €

Nota:

Seul un animateur faisant partie de la liste reconnue par l'association peut prendre en charge une période libre.

Si un animateur ne peut pas assurer la randonnée prévue soit :

- il en a connaissance quelques jours avant, alors il en informe par mail ou WhatsApp le bureau collégial et lui propose éventuellement un animateur de remplacement.
 - en cas de force majeure s'il ne peut pas prévenir, alors un animateur parmi la liste des animateurs potentiels peut spontanément assurer la randonnée, à condition de prévenir sur le champ par mail ou WhatsApp le bureau collégial.
- En fonction du délai de prévention, le bureau collégial informera l'ensemble des adhérents par l'envoi d'un courriel de la planification de la période libre et intégrera celle-ci au planning des randonnées.
- En terme de responsabilité, l'association ne couvre que des randonnées et/ou des sorties validées et notifiées sur son planning.
 - Toutes initiatives personnelles d'organisation (randonnées et/ou sorties) non connues par l'association, seront sous la responsabilité **UNIQUE** de son initiateur.